

Projets de réserves de biodiversité du lac Opasatica, du lac des Quinze, de la forêt Piché-Lemoine et du réservoir Decelles

Abitibi-Témiscamingue

6212-01-207

Envoi par courrier et par télécopieur : (819) 825-4137

(DQ2)

Québec, le 25 avril 2007

Monsieur Sylvain Létourneau MRC de La Vallée-de-l'Or 42, place Hammond Val-d'Or (Québec) J9P 3A9

**Objet :** Projet de réserves de biodiversité du lac Opasatica, du lac des Quinze, de la forêt Piché-Lemoine et du réservoir Decelles en Abitibi-Témiscamingue

Questions complémentaires du 25 avril 2007 (nos 1, 2 et 3)

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir des renseignements complémentaires à cette fin.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions pour lesquelles la commission souhaite recevoir les réponses dans les plus brefs délais soit d'ici le 9 mai compte tenu de la préparation des mémoires en vue de la deuxième partie de l'audience qui débutera le 22 mai prochain.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Anne-Lyne Boutin

Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p.j.

## Questions du 25 avril 2007 adressées à La MRC de La Vallée-de-l'Or

## 1. Aménagement du territoire

Est-ce que les projets de réserves de biodiversité de la forêt Piché-Lemoine et du réservoir du lac Decelles sont compatibles avec la planification de l'aménagement du territoire de la MRC de La Vallée-de-l'Or prévu au schéma d'aménagement en vigueur ?

## 2. Réglementation

- a. La commission souhaite obtenir la réglementation de la MRC ainsi que, le cas échéant, toute information relative à l'érosion et à la protection des berges et des rives du lac Lemoine.
- b. La commission souhaite obtenir la réglementation de la MRC relative à la coupe de bois sur les terres privées pour les secteurs concernés par les projets d'aires protégées.

## 3. Villégiature autour du lac Lemoine

Quelle est la capacité de support du lac Lemoine en terme de villégiature ? Expliquer (vulgariser) la méthode utilisée et présenter les analyses et les résultats